

Confidential

Athènes, le 22 octobre 1968

Cher ami et collègue,

J'apprends avec une grande satisfaction que vous avez été nommé Rapporteur sur l'affaire grecque à la réunion du Parlement Européen, en novembre prochain.

Je considère donc comme un devoir de vous envoyer un rapport sur la façon dont eut lieu ce qu'on appelle le plébiscite du 29 septembre 1968.

J'ai également donné des instructions pour qu'on vous envoie copie d'une étude sur le projet de constitution de juillet et sur sa révision de septembre 1968.

J'ai le ferme espoir que votre rapport constituera la base de la condamnation panégyrique par le Parlement Européen du massacre de la Démocratie en Grèce par la Junte des militaires qui n'hésite point à se présenter comme l'expression ... de la vraie Démocratie.

L'attitude, jusqu'ici, du Conseil de l'Europe et du Parlement Européen constituent les deux sources fondamentales d'espoir pour la restauration de la Démocratie au peuple grec éprouvé. Je crois que le moment des décisions est aussi venu maintenant.

Veuillez accepter, cher collègue et ami, l'expression de ma très haute considération


J.G. Zighdis

Mr. C. Scarscia Magnano Senator
Via Proba Petronia #3
Roma-Italia